

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. le Général LACRETELLE

A LA CHAMBRE

La discussion du budget marcherait-elle trop vite ? Tel paraît être le sentiment des députés républicains. Ils manifestent, en effet, l'intention de demander congé jusqu'à jeudi prochain. Ne faut-il pas que nos laborieux législateurs s'amuse ? Soirées dansantes, bataille de fleurs, carnaval de Nice offrent tant d'attraits à nos mandataires qui expédient les affaires en retard avec l'agilité de tortues !

Trois députés de la droite, MM. Lecointre, de Saint-Martin et de Montéty ont déposé un amendement au budget de l'intérieur tendant à réduire de 200,000 fr. les crédits demandés pour le traitement des fonctionnaires administratifs des départements. Encore une économie que les gauches avaleront difficilement !

Le clou de la séance de samedi a été le discours de M. de Lanessan sur la politique coloniale. M. Charles Waddington en avait vanté les charmes et la fécondité future. Il ne doit pas lui rester maintenant l'ombre d'une illusion. M. de Lanessan a raconté ce qu'il a vu, démontré l'inertie de notre colonisation, dénoncé la profusion de hauts fonctionnaires entourés chacun d'un cabinet, véritables sangsues qui épuisent à leur profit personnel les trente millions de subvention de la Métropole et les cinquante millions des colonies sans avantage aucun pour notre empire d'Indo-Chine.

Le tableau était navrant. La Chambre poussait des exclamations d'indignation à chaque révélation et cela a duré deux heures. Il faut lire ces détails instructifs. On ne croit pas que M. Ferry ait l'audace de

tenter une justification d'une telle politique de gaspillages effrontés qui épuisent la France et compromettent la défense nationale.

Une proposition qui n'aura guère de succès à gauche : M. Lefèvre-Pontalis a déposé un amendement tendant à réduire d'un tiers le traitement des députés. Voilà une économie à laquelle les contribuables applaudiront en chœur !

A QUI LA FAUTE ?

Les critiques qu'on fait entendre sur la situation de notre marine sont-elles toutes fondées ? Nous voulons espérer que non. Il n'est malheureusement pas possible de douter qu'il y ait au moins quelque chose de vrai dans ce qu'on dit, et alors se pose cette question : Qui doit porter la responsabilité de cet état de choses ?

M. Pelletan se pose cette question dans la Justice. Il fait remarquer d'abord qu'il ressort des calculs mêmes fournis par la marine, qui a établi la comparaison entre ses dépenses et celles de l'étranger, que nous dépensons cette année le double de l'Etat continental qui après nous dépense le plus : l'Italie. Il ajoute que si on jette un regard retrospectif sur ces dernières années, on constate que nous avons dépensé, à nous seuls, à peu près autant que l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie réunies ; infiniment plus que les trois premières puissances.

Après avoir rappelé ces faits, M. Pelletan ajoute : « Si donc M. de Mahy avait dit vrai, il faudrait mettre en accusation tous les ministres de la marine de ces temps derniers. »

On retrouve bien là le ton habituel des Jacobins, mais aussi la légèreté de leurs affirmations. Ces accusations ne retombent-elles donc que sur les ministres de la marine ? Les cabinets dont ils ont fait partie et les commissions du budget n'ont-elles pas leur part de responsabilité dans des faits

qu'ils ne devaient ni ne pouvaient ignorer ? Or ces cabinets étaient exclusivement composés de républicains ; ces commissions du budget étaient exclusivement composées de républicains ; la majorité qui les a approuvés était républicaine. C'est donc en somme sur le régime républicain et sur lui seul que retombe la responsabilité.

Nous l'avons toujours pensé et écrit. Il ne nous déplaît pas qu'un des principaux politiciens de la République, un membre influent de la commission du budget, vienne ainsi confirmer notre opinion.

ERNEST BEAUDOUIN.

FOLIE DU MAIRE DE TOULON

M. Dutasta, maire de Toulon, qui était venu à Paris à l'occasion de la discussion du budget de la marine, a été frappé de folie, et d'une folie contre laquelle il y a peu d'espoir de réagir, le délire des persécutions.

M. Dutasta a été enfermé dans une maison de santé des environs de Paris.

GARE A LA BANQUE DE FRANCE !

Décidément, la Banque de France et son encaisse tiennent dans les préoccupations des républicains une grande place. Le Petit Journal faisait négligemment observer l'autre jour que si on manquait d'argent pour faire la guerre, l'encaisse de la Banque pourrait être fort utile. Oh ! sans doute, bien que le journal ne s'expliquât pas clairement sur ce point, il ne s'agissait que d'un emprunt, du moins nous voulons le croire. A son tour, la Justice parle du grand établissement financier. Elle ne menace pas son encaisse ; elle se contente de nier son existence même.

Le privilège de la Banque de France renouvelé en 1857 expirera en 1897. Le renouvellera-t-on et dans quelles conditions ? Voilà la question qu'on se pose. Elle pourrait sembler tout au moins prématurée, mais il paraît que la question est tellement

délicate qu'il est bon de commencer à l'étudier longtemps d'avance. C'est du moins l'opinion des radicaux et notamment d'un député peu célèbre qui répond au nom de Sans-Leroy et qui a déposé une proposition dans ce sens.

On nous dira, il est vrai, qu'à en juger par la façon dont on prépare et on discute les budgets, il paraît bien que les républicains ont besoin de beaucoup de temps pour régler les questions financières. Et puis, ajoutera-t-on, de quoi vous préoccupez-vous ? Il y a là une affaire sérieuse qu'on veut étudier avec maturité.

Tout cela serait fort bien si ces jours-ci un journal républicain n'avait annoncé qu'il se constituait un syndicat de financiers très disposés à accepter de se substituer à la Banque de France et si, d'autre part, nous ne lisions pas aujourd'hui dans la Justice qu'il ne faut pas « laisser aux actionnaires de la Banque de France la situation, absolument privilégiée, que leur accorde une convention sans exemple dans l'histoire des finances des autres pays » et plus loin, dans le même article :

« A la tête de la Banque de France, comme dans les conseils d'administration des grandes compagnies, comme dans les rangs des gros actionnaires des mines, ce sont les mêmes hauts barons de la finance que nous retrouvons. C'est la même lutte que nous poursuivons. Il s'agit de savoir si la République subira leur règne ou s'y dérobera. »

Ce commentaire donne à la proposition son véritable caractère. Il n'y a rien de surprenant qu'après s'être attaquée à la religion, à la magistrature et à l'armée, la République en vienne à s'attaquer à la haute finance. S'il faut tout dire, nous sommes même un peu surpris que l'événement se soit fait aussi longtemps attendre.

L'Italie se prépare

L'Italie rappelle son corps d'armée expéditionnaire. Elle n'a éprouvé que des succès en Abyssinie, mais elle aime mieux dé-

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL

CHAPITRE XVI

Ici, une lacune dans la correspondance des deux amis, ou du moins quelques lettres de M. de Kastow que nous n'avons pu retrouver. On en devinera facilement le contenu d'après les pages suivantes :

LE COMTE HEINRICH AU COLONEL D'HARLING.

« Prends garde ! Heinrich, m'écris-tu. La jeune institutrice l'otérezse pour le moins autant que ses élèves. »

Je ne m'en défends pas, mon vieux camarade, et je ne crois pas commettre un crime de lèse-patriotisme en donnant une parcelle de compassion à cette pauvre enfant, doublement exilée. Oui, je l'avoue, je prends plaisir à écouter cette voix claire, à surveiller cette patience infatigable, mise souvent à l'épreuve par les têtes bien carrées et profondément teutonnes de mes chères cousines. C'est une netteté d'esprit, une fermeté de raisonnement surprenante ! Quel juge-

ment précoce et sûr pour toutes choses dans une si jeune fille ! Je m'en étonne à chaque heure. Nous ne sommes pas habitués à jager ainsi des Françaises. Mais comme je te le disais l'autre jour, c'est bien plus la compassion que l'admiration qu'elle éveille en moi. Vraiment, Arnold, elle me fait pitié ! Songes-tu à ce qu'il y a de douloureux dans cette situation ? Être là, seule, et sans protection d'aucune sorte, au milieu des ennemis de son pays, apprendre jour par jour, heure par heure, ses sanglantes défaites ! Ne crois pas cependant qu'elle quête la compassion de personne. C'est une nature énergique et fière ; elle passe sans lever les yeux sur aucun de nous, et remplit son devoir avec une conscience qui va jusqu'à la minutie. Longtemps même, en la voyant si fermement vaillante, je me disais : C'est un beau marbre, et rien de plus ! Qui donc, à dix-huit ans, pourrait ainsi dissimuler à tous les regards les battements de son cœur ? — Eh ! bien, Arnold, ce marbre vit et palpite ; je la vois tressaillir douloureusement lorsque le soir Bettina et Wilhelmine nous font à haute voix la lecture des journaux, et qu'elle apprend ainsi des détails si pénibles pour son âme de Française. Sa tête reste baissée sur son métier à tapisserie ; à peine si ses petites mains tremblent, mais elle pâlit malgré ses courageux efforts, et c'est tout. Le lendemain seulement,

elle paraît au déjeuner avec la figure défaite d'une personne qui n'a pas dormi ; un léger cercle bleuâtre autour de ses yeux, mais rien de changé à ses allures froides et dignes. Ma tante, hélas ! prend un secret plaisir à tourmenter la pauvre enfant, et ne lui épargne sur la situation de la France aucun douloureux commentaire. C'est le seul point où l'institutrice se montre vulnérable. Pour le reste, elle accomplit si rigoureusement ses devoirs, dans toute leur étendue, dans toute leur plénitude, qu'on a peine à trouver le défaut de la cuirasse. Est-ce sa fierté naturelle, ou plutôt sa pitié profonde qui la rend comme insensible aux déboires et aux humiliations qui ne lui sont pas épargnés ? Je le crois, mais en outre l'on sent qu'elle marche les yeux fixés sur un but, dont ses pensées ne s'écartent jamais. Quel est ce but ?... Son corps est enchaîné ici, mais son âme est ailleurs. — En voilà bien long sur un sujet peu intéressant ; pardonne, mon ami, à un pauvre malade qui a la tête encore trop faible pour s'occuper d'un travail sérieux, et qui vendange autour de lui et comme il peut.

Toujours à toi,
HEINRICH.

CHAPITRE XVII

A partir de la funeste journée de Sedan, Gi-

selle put suivre dans les journaux, qu'on lisait chaque soir à haute voix, le récit navrant de la marche victorieuse de l'armée allemande sur Paris. Quand elle rentrait dans sa chambre, après l'épreuve quotidienne, c'était pour entendre dans ses longues nuits sans sommeil, et par la plus douloureuse des illusions, le pas cadencé des soldats ennemis, à travers les défilés des Vosges et les grandes plaines de la Champagne.

M^{me} de Gasteln inventait chaque jour un supplice nouveau pour la pauvre enfant. Ignorait-elle donc que « la Française » avait un cœur, pour frapper sans relâche sur ce cœur à coups redoublés ? Non, certes ! et c'était précisément parce que la méchante femme avait enfin trouvé la corde sensible qu'elle redoublait d'inventions ingénieuses et cruelles.

— Dorénavant, mademoiselle, lui dit-elle un jour, en sortant de table, vous vous chargerez de la lecture des journaux, qui fatiguent beaucoup mes filles. Elles viennent d'être enrhumées et ont besoin de grands ménagements. Et puis, ce sera un excellent exercice pour votre prononciation qui laisse beaucoup à désirer, malgré les satisfecit obtenus au couvent.

Que pouvait faire Giselle ? Elle ne s'appartenait plus, elle s'était rendue sans prévoir que son sacrifice lui coûterait si cher.

vorant l'affront et tenir toutes ses forces disponibles. L'Espresso, journal officieux du ministre de la guerre, nous dit : A la veille des graves événements auxquels s'attend l'Europe, l'Italie ne peut pas immobiliser 20,000 hommes dans une expédition lointaine.

M. Crispi dit à la Chambre :

« Vous avez lu la nouvelle de la publication officielle du traité d'alliance entre les deux empires. C'est un avertissement à l'adresse de quiconque voudrait troubler la paix.

« Nous devons être en mesure de faire pénétrer la conviction que la paix, le cas échéant, serait imposée. (Sensation.)

« Nos prédécesseurs ont réduit les impôts; nous devons avoir le courage de les rétablir : le pays saura répondre à notre appel. »

La Chambre a très bien compris cet appel et par 240 voix contre 7 elle a accordé un vote de confiance à l'allié de la Prusse.

Quel est au juste le nombre des alliés ? M. de Bismarck a parlé de traités conclus par l'Allemagne avec d'autres puissances, notamment avec l'Italie. Ce notamment est digne de remarque : à quelles puissances s'applique-t-il ? A la Roumanie, et probablement à la Serbie. Quoique secondaires au point de vue militaire, ces Etats, par leur position géographique, joueraient un grand rôle dans une guerre orientale. La Turquie est-elle entrée aussi dans la ligue des puissances centrales ?

L'Angleterre avait accueilli avec joie le discours de M. de Bismarck, elle commence à le trouver moins rassurant, et le marquis de Salisbury a dit à la Chambre des Lords : « Le danger n'est pas immédiat ! » C'est bien assez déjà qu'il y ait danger.

« La paix aujourd'hui, la guerre demain ! » C'est ainsi que le *Tagblatt* de Vienne résume le discours de Berlin.

L'enthousiasme de la première heure des Hongrois, pour le discours du chancelier, s'est considérablement refroidi à Budapesth.

L'Autriche serait-elle jouée par les Allemands ? Elle semble avoir déjà abdiqué toute volonté entre leurs mains ; si la carte d'Europe est remaniée, nous ne verrons pas les Autrichiens à Constantinople, mais nous verrons les Allemands à Trieste.

La France et l'Italie

Une dépêche de Rome dit que tout espoir d'arrangement entre l'Italie et la France, sur le terrain commercial, paraît définitivement perdu.

Les rapports entre M. de Moüy et M. Crispi sont plus que tendus.

M. Crispi n'a plus aucun rapport avec l'ambassade de France ; il traite toutes les affaires par l'intermédiaire du général Menabrea, son ambassadeur à Paris.

On va même jusqu'à dire que M. Crispi aurait demandé au gouvernement français le rappel de M. de Moüy.

LE PROCÈS WILSON

Au nombre des témoins assignés par le défenseur Wilson figure M. Carnot, président de la République.

On lit dans le *Soir* :

« Le procès qui se déroulera la semaine prochaine devant la 40^e chambre correctionnelle nous réserve plus d'une surprise.

« Si nous en croyons les renseignements que nous a communiqués un familier de l'hôtel de l'avenue d'Iéna, la première et non la moins grande sera celle-ci :

« Au cours de sa plaidoirie, M^e Lenté sortira de sa serviette un volumineux dossier et il donnera intégralement lecture des pièces y contenues.

« Or, ces pièces, ce sont ni plus ni moins que toutes les lettres adressées à M. Wilson par les magistrats en place dans le but d'obtenir de l'avancement.

« Il y en a, paraît-il, de fort intéressantes au point de vue documentaire. »

ÉTRANGER

ITALIE. — On télégraphie de Naples à la *Tribuna* que d'actifs préparatifs sont faits dans l'arsenal de cette ville.

Des télégrammes, presque tous chiffrés et contenant des ordres urgents du gouvernement, sont arrivés.

On ne sait quels sont ces ordres, mais, en dehors des communications secrètes, l'ordre a été donné de hâter l'armement des avisos-torpilleurs *Etna* et *Goito Saetta*.

L'*Etna* sera prêt le 22 février, le *Goito Saetta* avant cette date.

On complète activement les armements du *Lauria*.

Des travaux de fortifications ont été ordonnés en toute hâte à Castellamare.

Tous les grands bâtiments quitteront Naples incessamment.

Il paraît que toute la flotte italienne se concentrera à la Maddalena, où est arrivé le transport *Garigliano*.

LE PRINCE IMPÉRIAL D'ALLEMAGNE

Un bulletin, signé par le docteur Machensie, porte que les médecins présents à San-Remo ont constaté d'une façon positive que la maladie du prince était le cancer avec complication de périchondrite, et qu'il y a à redouter l'inflammation de la partie touchée par l'instrument de l'opérateur, ce qui amènerait un dénouement fatal.

La Cour est dans la consternation.

Le professeur Schroetter ne pense pas que le professeur Bergmann se rende à San-Remo avec l'intention d'opérer l'extirpation du larynx.

Déjà, au mois de novembre, il était un peu tard pour cette opération qui, aujourd'hui, ne serait plus qu'un supplice absolument inutile.

Tout dépend actuellement des précautions minutieuses prises pour éviter une aggrava-

tion ; s'il ne survient ni fièvre ni suppuration, l'état du prince impérial pourra redevenir ce qu'il était avant la trachéotomie.

Mais le moindre accident peut amener les plus graves conséquences.

En résumé, dans les milieux médicaux, on ne pense pas que le prince impérial continue à vivre plus de trois mois.

Le mariage du prince Oscar de Suède

La reine Sophie de Suède qui vient de séjourner à Paris sous le nom de comtesse Haga, a su répandre partout autour d'elle sa douce et bienfaisante influence. On dit qu'elle a le génie du bien, et l'événement qui a motivé son passage à travers la France est une preuve des qualités de son cœur de mère et de son esprit libéral.

On sait, en effet, que le mariage du prince Oscar, son second fils, va s'accomplir sous peu de jours dans des circonstances toutes particulières... nous allons écrire très touchantes.

M^{lle} Munck, sa fiancée, appartient à l'une des plus anciennes familles nobles de Suède ; mais elle est sans fortune ; elle figura quelque temps parmi les demoiselles d'honneur attachées à la personne de la princesse royale, et fit sensation à la cour par sa grâce et par sa beauté.

Cédant aux sollicitations de ses amis, M^{lle} Munck s'était décidée à accepter la main d'un jeune officier de cavalerie, possesseur d'une grande fortune. La date du mariage était fixée, la corbeille envoyée et le trousseau acheté, lorsque M^{lle} Munck apprit que le cœur de son fiancé ne lui appartenait pas tout entier. Elle reprit aussitôt sa parole et rien ne put la faire revenir sur cette résolution.

Elle se retira de la cour pendant quelque temps, et, lorsqu'elle revint, on remarqua sur ses traits une expression de mélancolie qui rendait sa beauté plus touchante.

Pendant ce temps, le prince Oscar, officier de marine, faisait un voyage autour du monde sur la frégate *Vanadis*. A son retour, il rencontra M^{lle} Munck et conçut pour elle une violente passion. La jeune fille fut touchée des sentiments qu'elle inspirait, mais, réfléchissant que le prince ne pouvait l'épouser sans renoncer à son rang, elle crut de son devoir de le fuir. Elle se retira de nouveau de la cour et alla s'enfermer, sous le costume d'infirmière, dans un des hôpitaux où sont soignés les pauvres de Stockholm.

Le prince Oscar finit cependant par arriver jusqu'à elle, et, à la suite d'une scène fort émouvante, elle ne put lui cacher qu'elle l'aimait. Mais elle persista à lui refuser sa main jusqu'à ce qu'il lui eût apporté le consentement de la reine, sa mère.

Le roi était absolument opposé au mariage d'un prince de sa maison avec une jeune fille de sang non royal, de quelque bonne famille qu'elle puisse être. C'est la première fois que le cas se présente dans la famille Bernadotte. Et il a fallu toutes les prières de la reine pour triompher de l'opposition royale.

Pour le prince, le mariage a des conséquences très graves.

En Suède, il est obligé, de par la Constitution, d'abandonner, pour lui et pour tous ses héritiers directs, tous ses droits à la couronne. En Norvège, il perd même le titre d'Altesse royale, il cesse d'être le duc de Gotland pour devenir le lieutenant Bernadotte.

Mais la fière et charmante jeune fille dont la destinée va s'unir à la sienne est en tout digne de ce sacrifice, bien léger sans doute, comparé au bonheur qui en est la compensation.

Leur mère, la reine de Suède, la noble femme à qui ils doivent leur bonheur, emmène les deux jeunes gens à Bourne-mouth, en Angleterre, où le mariage sera célébré devant le consul de Suède.

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 12 février 1888.

Malgré les événements qui se sont produits dans la politique extérieure, nous retrouvons nos routes sensiblement aux mêmes cours que la semaine précédente : le 3 0/0 clôture à 81.50 ; le 4 1/2 0/0 à 106.35.

L'action du Crédit Foncier termine à 1,375. Il semble certain maintenant que le dividende de 1887 sera de 62 fr., en augmentation de 2 fr. sur les dividendes des exercices précédents, ce qui n'empêchera pas de reporter une somme de 637,000 fr. sur l'exercice suivant. Les diverses obligations conservent un bon courant d'affaires.

La Société Générale se maintient solidement à 432.50. Les transactions sont limitées par la nature même des titres et ont lieu surtout au comptant.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs nets d'impôts. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,310 francs sur le report de l'année précédente.

Les Polices A B de l'Assurance financière ont été l'objet de nombreuses demandes de la part de la petite épargne en quête d'un placement sans aléa.

Le Crédit Lyonnais est lourd à 570.

La Transatlantique est à 520.

Les cours restent fermes sur les actions de Panama à 286.25. On cote les actions Panama, 6 0/0 1^{re} série, à 347.50, la 2^e série à 322. Les nouvelles du canal sont de nature à donner une vive impulsion à cette valeur. Le cube d'extraction s'est élevé pendant les trois derniers mois de l'année à deux millions cinq cent trente-un mille mètres cubes. Et l'on prétendait que les travaux avaient été interrompus ! D'ailleurs, les capitalistes français sont bien décidés à ne pas commettre pour Panama la faute qui a livré la moitié des actions du Suez à des actionnaires anglais.

L'action du Corinthe est toujours délaissée à 245. L'indifférence du public pour cette valeur se justifie pour ce fait qu'il craint avec raison de s'associer à une entreprise dangereusement compromise.

Le marché des actions de nos chemins de fer est calme. Les obligations sont très fermes.

NOUVELLES MILITAIRES

LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Les engagements volontaires restent, par exception, ouverts pendant tout le 4^e tri-

Elle obéit docc, et le comte de Kastow put lire sur son visage ce qui se passait au fond de son âme. Il vit sa pâleur quand elle apprenait de nouvelles défaites, ses rougeurs subites, quand il lui fallait lire à haute voix les orgueilleuses expressions de triomphe des journalistes allemands, et surtout les longues tirades où le mépris, la dérision, la calomnie et l'insulte étaient jetés à pleines mains sur les vaincus.

Le *Kladderatsch* était particulièrement odieux à Giselle, avec ses caricatures sans grâce, sans esprit, où l'offense cruelle n'était pas amoindrie par la vivacité ou le piquant du trait ; quelque chose de lourd, de pédant, de grotesque, qui écrasait comme un coup de massue. Hélas ! la main qui le portait frappait à coup sûr en dépit de sa maladresse.

M^{lle} de Gastein ne s'arrêta pas là. Un matin qu'elle entra à l'improviste dans la salle d'étude, comme elle le faisait fréquemment depuis son retour à Berlin, elle trouva l'institutrice occupée à donner sa leçon de littérature française. On en était à Ronsard, et Wilhelmine répétait de sa voix sans accent, avec cette rude prononciation qui aurait suffi pour enlever toute douceur à Racine lui-même, quelques vers du poète de Charles IX :

Soleil, source de feu, haute lumière ronde,
Soleil, l'âme, l'esprit, l'œil, la beauté du monde,

Tu as beau t'éveiller de bon matin, et choir
Bien tard dedans la mer, tu ne saurais rien voir
Plus beau que notre France....

A ces derniers mots, la comtesse, en dépit de sa froideur accoutumée, bondit sur sa chaise comme si elle avait été mordue par un serpent. Elle comprit que Ronsard avait été amené là bien moins comme poète que comme glorificateur de son pays, et elle releva sans tarder, de la façon la plus blessante, ce qu'elle considérait comme une offense personnelle.

— Le tact vous manque, mademoiselle Duparc, dit-elle à la jeune fille, qui ne se troubla pas cette fois. Je vous prierais de graver autre chose que de mauvais vers de ce genre dans la mémoire de mes filles. Si votre littérature ne vous fournit rien de mieux que l'échantillon que vous venez de nous donner, vous ferez bien de vous abstenir, et de puiser dans nos poètes allemands, assez riches d'ailleurs pour que nous n'ayons pas besoin de rien emprunter à la France. En outre, ce n'est pas pour entendre faire la glorification de votre pays que je suis venue assister à la leçon.

M^{lle} de Gastein resta présente deux heures durant, suivant les différents exercices, et trouvant dans tous l'occasion des remarques les plus désobligeantes. Au moment où Giselle la reconduisit à la porte :

— Il ne me convient plus, lui dit-elle, que vos leçons soient données en français, comme vous le faisiez jusqu'ici. Dorénavant, à l'étude ainsi qu'à la récréation, vous voudrez bien parler en allemand à vos élèves.

Ce fut là, pour la jeune Française, la plus dure des privations. Il faut avoir vécu longtemps à l'étranger pour comprendre ce qu'il y a de douloureux dans une semblable interdiction. La langue natale résonne comme une musique aux oreilles de l'exilé. Quand Giselle n'entendit plus que le rude idiome germanique, elle se sentit encore plus éloignée de la France. En outre, bien qu'elle parlât on ne peut mieux l'allemand dans la conversation usuelle, certaines de ses leçons lui devinrent plus difficiles à faire, d'autant que M^{lle} de Gastein, heureuse d'avoir une occasion de la reprendre, vint chaque jour, désormais, passer quelques instants à la salle d'étude, pour avoir le plaisir de redresser l'institutrice au sujet d'une prononciation ou d'une tournure de phrase.

Seule, la petite Frida ne voulut pas se conformer entièrement aux ordres reçus, et, chaque matin, quand elle se jetait à la dérobée dans les bras de son amie, elle lui disait de sa voix caressante, et en s'appliquant à prononcer de son mieux sa petite phrase de français :

— Bonjour, mademoiselle, je vous aime de tout mon cœur.

Schwartz, lui aussi, s'ingéniait de mille façons pour témoigner ses bons sentiments à la Française. Chaque dimanche il allait glaner pour elle les dernières fleurs de l'automne, et les bruyères, les colchiques, les grappes pourprées du houx, égayaient toute la semaine la triste mansarde.

— Tu la trouves belle, n'est-ce pas, disait orgueilleusement Frida à son petit ami.

— Ce n'est pas pour cela que je l'aime, répondit Schwartz, c'est parce qu'elle est malheureuse.

Tels étaient les deux seuls petits rayons qui venaient de temps à autre caresser le cœur endolori de l'exilée !

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 13 Février 1888,
LES DEUX ORPHELINES

Drame en 7 actes, de MM. d'Ennery
et Cormon.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi-Gras : Grand Bal paré et masqué.

maître de 1888 pour le train des équipages militaires.

Le minimum de taille à exiger demeure fixé à 1^m60, il n'y a pas de maximum.

Tous les engagés devront être reconnus susceptibles de faire des élèves-brigadiers.

M. le général de brigade d'Elloy, gouverneur de Perpignan, est relevé de ses fonctions actuelles et appelé au commandement de l'artillerie du 9^e corps d'armée, à Poitiers, en remplacement de M. le général Zaegger, appelé à d'autres fonctions.

Les inspections de corps d'armée auxquelles le ministre actuel de la guerre entend revenir, car elles avaient été déjà instituées par le général Gresley en 1879, et ne durèrent qu'une seule année, sont réservées à des membres du conseil supérieur de guerre, soit aux généraux Saussier, Billot, Février, Wolff et Lewal.

Les trois derniers seront atteints cette année par la limite d'âge et devront être remplacés dans leur double fonction.

Chaque arrondissement d'inspection serait modifié tous les trois ans.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

COMITÉ CONSERVATEUR

En vue de l'élection législative, un bureau électoral est installé à Saumur, rue de la Comédie, 23, au 1^{er}.

Il est ouvert de 9 heures à 11 heures du matin et de 4 heures à 6 heures du soir.

Suivant l'usage, nos ateliers étant fermés demain, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 7 février. — Sur le chapitre 18 du budget de la marine (dépenses de matériel), nos députés ont voté pour le crédit de 40,500,000 fr. demandé par le gouvernement, et réduit à 7 millions par la commission du budget, qui pour le reste autorisait le ministre à vendre de vieux matériaux.

M. Fairé avait fait observer que le ministre déclarait qu'il n'obtiendrait pas, par la vente des vieilles matières, la somme de 3,500,000 fr.; et comme M. Dreyfus insistait, M. Fairé répliqua: « M. le ministre de la marine a déclaré qu'il était certain que la transformation ne produirait pas 3 millions. Donc, votre crédit est insuffisant. »

LES AVEUX DES OPPORTUNISTES

Nous trouvons dans un journal républicain opportuniste de la région les aveux suivants que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs:

« Notre République sera la République des paysans », disait-on. Hélas! les paysans de la République semblent vouloir se détacher d'elle et retourner à la réaction; ils jettent leurs gros sabots dans la balance, qui penche à droite... Et cependant nous les tenions; nous avions triomphé de leurs défiances et vaincu leurs craintes; un moment, ils vinrent à nous presque confiants.

« ... Le malheur est qu'ils confondent, dans une même haine, tous les républicains, pâles ou foncés.

« ... Ils se détachent de la République, aussi parce que l'instabilité gouvernementale entrave les réformes et paralyse les affaires. »

Pour que les opportunistes se résignent à faire de semblables aveux, ne faut-il pas qu'ils y soient contraints par la force des choses?

Comme nous l'avions fait prévoir dans notre numéro de vendredi, le malheureux Jaubert, l'une des victimes de l'accident du Blanzay, est mort hier soir, des suites de ses cruelles blessures. Ses obsèques ont lieu aujourd'hui.

L'état de son camarade est aussi satisfaisant que possible. Sa guérison n'est maintenant qu'une affaire de temps.

LE CAPITAINE DOUSSAIN

Un nouveau journal qui se publie à Lyon, *Le vrai Français*, journal des Sociétés patriotiques françaises, reproduit, sur la première page de son numéro de samedi, la photographie de notre compatriote M. Doussain, et consacre au capitaine du 70^e territorial, président de l'Union Saumuroise, la notice suivante:

« Parmi les patriotes qui, depuis 1870, se sont consacrés à l'œuvre de notre relèvement, national, on peut citer au premier rang M. Doussain, de Saumur, dont nous sommes heureux de publier aujourd'hui les brillants états de service.

» Engagé volontaire en 1862, M. Doussain (Gustave-Philibert), était à peine libéré du service militaire, avec plusieurs citations à l'ordre du jour et la médaille d'or du Bon-Mérite (Italie), que la guerre éclata soudainement à notre frontière d'Alsace-Lorraine.

» Lieutenant, puis capitaine au 20^e régiment, 2^e bataillon, des mobiles de Maine-et-Loire, M. Doussain prit activement part à la défense nationale avec les armées de la Loire et de l'Est.

» En 1875, nous le voyons capitaine au 70^e régiment territorial d'infanterie, à Tours; puis instructeur en chef du bataillon scolaire de Saumur; fondateur et président de l'Ecole de tir du 3^e bataillon du 70^e régiment de l'armée territoriale.

» Les services civils qu'a rendus M. Doussain ne sont pas moins éminents et ont tous une grande importance au point de vue patriotique.

» Fondateur et président de la section de topographie de Saumur, cet excellent Français méritait, en 1885, une médaille de la Société de topographie de France, comme professeur, et pour travaux de rectification de la carte d'état-major.

» M. Doussain est également membre et trésorier de la Société française de sauvetage (division de Saumur); membre du Conseil de l'Union des Sociétés de tir de France (région de l'Ouest); administrateur du bureau de bienfaisance de Saumur.

» Enfin, M. Doussain est le fondateur de plusieurs Sociétés d'éducation patriotique, notamment de la Société de tir de Brézé, de la Société de gymnastique, de tir et d'escrime de Saumur « L'Union Saumuroise », qui vient de l'élire comme président pour l'exercice de 1888.

» Nous félicitons cette vaillante Société d'avoir su rendre un éclatant hommage à un des plus dévoués patriotes de la région de l'Ouest.

» HENRI FOREST. »

Le Concert de l'Harmonie Saumuroise

Le premier concert de l'Harmonie Saumuroise donné hier soir sur notre scène de théâtre a été des plus brillants. Nous avons eu la bonne fortune d'entendre une chanteuse, M^{me} Balleroy, comme il est rare d'en entendre: voix de contralto large, pure, d'une méthode parfaite; avec cela jeune, gracieuse et d'une physionomie très agréable. Toilette ravissante: jupe et corsage satin rose vif recouvert et garni de dentelles blanches. Aussi a-t-on fait à la brillante cantatrice les ovations les plus enthousiastes.

L'Harmonie a joué supérieurement les différents morceaux du programme, et M. Goubeault, son sympathique directeur, a eu l'excellente idée de faire chanter un chœur dont l'ensemble et les moindres nuances ont ravi les auditeurs.

Du reste, dans un prochain compte rendu, nous parlerons plus longuement de cette charmante fête.

Nous regrettons vivement que la direction théâtrale n'ait pu permettre à M. Molivier, l'excellent comique, de se faire entendre. Notre jeune compatriote, M. Allary, qui avait été prié à la dernière heure de remplacer M. Molivier, n'a pu nous dire que deux chansonnettes des plus drôles, mais que nous aimerions mieux entendre dans d'autres circonstances.

Enfin, la soirée a été charmante, et on en gardera le meilleur souvenir.

TOURNÉES SAINT-OMER

M. Saint-Omer nous informe que sa troupe donnera samedi prochain 18 février, au théâtre de Saumur, une représentation extraordinaire avec le concours d'artistes parisiens: notamment M^{me} J. Saignard, des Variétés, M. Mendasti, Saint-Omer et M^{me} Bellina P.

Cette représentation comprendra la *Femme à papa*, comédie-opérette en 3 actes, le plus grand succès du théâtre des Variétés; *M. Choufleuri restera chez lui*, opérette bouffe en 4 actes, et *Chalet à vendre*, vaudeville en 4 actes.

Hier, vers deux heures de l'après-midi, on voyait se diriger vers la place de la Bilange des seigneurs, des pages, des marquis, figurants, pierrots et pierrettes, bretons, et bretonnes, etc., etc., et tout cela pas plus haut que ma botte.

Ce petit monde était convié à une charmante fête costumée que donnait M^{me} Mercier-Fischer, pianiste, place de la Bilange, à ses jeunes élèves. Tous ces bambins de 5 à 7 ans étaient heureux et fiers de se voir admirer.

Il paraît qu'on s'est bien amusé et surtout qu'on a goûté dignement. En se quittant, chacun s'est promis d'endosser son beau costume à une prochaine occasion.

L'Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Le Stand de la rue des Boires sera ouvert mardi prochain 14 février, de 4 heures à 6 heures du soir.

Nous lisons dans le *Figaro*:

« Quelques personnes, étrangères à l'armée, ont demandé pour quelle cause le général L'Hôte, inspecteur de la cavalerie française, avait reçu du gouvernement allemand les insignes de grand-croix de l'Aigle-Rouge.

» Indépendamment du mérite et du caractère de cet officier auquel les étrangers rendent ainsi hommage, il faut se rappeler que le général a été chef de la mission française qui a suivi les grandes manœuvres de l'armée allemande, et qu'il est d'usage, entre gouvernements qui vivent en bonne intelligence, d'échanger quelques décorations en ces circonstances. »

Par décision de Monseigneur l'Evêque:

M. l'abbé Grellier, aumônier de la Retraite à Angers, a été nommé curé de Notre-Dame de Cholet. Cette nomination a été agréée par le gouvernement.

M. l'abbé Béduneau, vicaire à Baugé, a été nommé aumônier de la Retraite à Angers.

CHEMIN DE FER D'ANGERS A NOYANT

La Chambre vient d'être saisie du projet de loi déclarant d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer d'intérêt local, à voie d'un mètre, d'Angers à Noyant.

D'après le projet définitivement arrêté par le Conseil général, l'enquête a été entièrement favorable. La concession est limitée à 30 ans. La nouvelle ligne parcourra 60 kilomètres 950, dont 25 kilomètres 700 pour les parties à établir sur la plate-forme des deux routes départementales n^{os} 4 et 5.

Les stations pour voyageurs et marchandises seront: Angers, Union-Malaquais, Trélazé, Brain, Andard, Corné, Mezé, Beaufort, Fontaine-Guérin, Baugé, la Bohardière, Auverne et Noyant. Les haltes seront Saint-Léonard, les Ris, le Cozmier. Les trains feront cinq lieues à l'heure, y compris les arrêts.

Les travaux devront être commencés dans un délai de six mois. La ligne sera livrée à l'exploitation dans le délai de trois ans.

Mardi 14 février,

GRANDE MASCARADE

A Saint-Hilaire-Saint-Florent

A 1 heure: Départ de la Villa Plaisance.
A 7 h. 1/2: Retraite aux flambeaux.
A 9 heures: GRAND BAL TRAVESTI à la Villa Plaisance.

Prix d'entrée: 2 fr.

Librairie ABEL PILON, rue de la Harpe, 83, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Gouaches, Estampes en Couleurs, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHEQUE CERTAIN ou
FRANCS D'ACQUISITION.
ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 13 février, 1 h. 05, soir.

Le ministre de la guerre vient d'ordonner une enquête au sujet du directeur actuel des colombiers militaires, accusé d'avoir prêté son concours aux colombiers allemands en 1874.

Le défenseur de M. Wilson, aurait l'intention de n'assigner aucun témoin à décharge; il se contenterait, pour ses plaidoiries, des pièces du procès.

On signale de Vienne que des négociations actives, dont le but reste encore ignoré, ont eu lieu pendant toute la journée d'hier dimanche entre les représentants de la Russie et de l'Autriche.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 12 février 1888.

Versements de 136 déposants (20 nouveaux), 33,969 fr.

Remboursements, 37,559 fr. 73.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MARCHÉ de Saumur du 11 Février 1888

| | | | | |
|----------------------------------|-------|---------------------------------|---------------|----------|
| Froment-commerce, l'hectolitre | 19 50 | Bœuf ou vache, le kil. | 1 40 | |
| Id. halle (moyenne) | 19 10 | Veau | 1 40 | |
| Métell | 16 50 | Mouton | 1 30 | |
| Selge | 11 75 | Porc | 1 30 | |
| Orge | 11 55 | Poulets la couple | 5 — | |
| Avoine | 8 50 | Dindonneaux | 16 — | |
| Sarrasin | 13 50 | Canards | 4 — | |
| Haricots blancs | 26 — | Oies | 10 — | |
| Haricots rouges | 23 — | Beurre le kilog. | 2 20 | |
| Fèves | 11 — | Œufs la douzaine | 1 — | |
| Noix | 9 50 | Foin, la charretée de | 750 kilog. | 75 — |
| Châtaignes | 12 — | Luzerne | 65 — | |
| Sel les 100 kil. | 15 — | Paille | 50 — | |
| Son | 14 — | Hulle de noix, 50 kil. | 125 — | |
| Pommes de terre, la barrique | 9 50 | Chanvre 1 ^{re} qualité | les 52 kilog. | 500 4244 |
| Farine, la culasse de 157 kilog. | 53 — | Id. 2 ^e | 40 — | |
| Id. 2 ^e id. | 33 c. | Id. 3 ^e | 36 — | |
| Id. 3 ^e id. | 31 | Charbon de bois, les 100 kil. | 16 — | |
| | | Charb. de terre | 4 50 | |

Cours des Vins.

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Rouges. | |
| Souzy et environs | la barrique 180 fr. |
| Champigny | 200 |
| Varrains | 160 |
| Bourgueil | 200 |
| Restigné | 160 |
| Chinon | 150 |
| Blancs. | |
| Coteaux de Saumur | la barrique 800 fr. |
| Ordinaires, environs de Saumur | 110 |
| Saint-Léger et environs | 95 |
| Varrains et environs | 105 |
| Le Puy-N.-Dame et environs | 90 |
| La Vienne | 80 |
| Cidre de Bretagne | la barrique 45 fr. |
| Cidre de Normandie | 60 |
| Eau-de-vie, droits non compris | l'hectolitre 50 fr. |
| Vinaigre de vin | 25 |

EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

1^{re} qualité, le 1/2 kilog. 2 f. 50
Mélange extra, le 1/2 kilog. 2 80
Mélange exquis, sorte supérieure, le 1/2 kilog. 3 »

Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.
Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE
Prix: 5 fr. le flacon. — Chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M. BENARDEAU, notaire à Vernueil.

A VENDRE
A L'AMIABLE
LA FERME
DE LA

GILBARDAIS
Située commune de Longué, et par extension, commune de Vivy,

Comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres, prés et bois taillis, d'une contenance totale de 9 hectares environ, exploitée par le sieur GIRARD-GAUGAIN.

S'adresser, pour visiter ces biens, au fermier, et, pour traiter, à M. BENARDEAU, notaire à Vernueil. (96)

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE
En totalité ou par lots,
LA

MÉTairie DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes, contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAVEAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagnear.

A VENDRE
UNE
MAISON BOURGEOISE

Située au Pont-Fouchard,

Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1889,
TRÈS GRAND MAGASIN

A deux ouvertures, situé rue du Puits-Neuf, 21.

S'adresser à M. et M^{lle} JACOT, rue d'Orléans, 76, Saumur. (869)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1889,
MAISON

Située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 20,

Occupée par M. Closier, pharmacien.

S'adresser, pour visiter, à M. CLOSIER, et, pour traiter, à M. GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M. AUBOYER, notaire. (78)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1888,
UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M. AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A CÉDER
DE SUITE

Café Guillemet

Situé rue de la Fidélité, à Saumur.

Conditions avantageuses.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, ou à M. LANGLOIS, expert, 32, rue du Portail-Louis, à Saumur. (76)

A VENDRE
Fort CHEVAL normand, 10 ans, 320 francs, garanti, dressé char-rue, charrette, carriole. Bon trotteur.

S'adresser à M. ACKERMAN, sur les Ponts, Saumur. (79)

A VENDRE
JUMENT âgée de 4 ans, s'attelle et se montant facilement. Robe noire.

S'adresser à M. REVEAU, château de Pécé.

A VENDRE
Une belle JUMENT normande, 11 ans, baie-brune, garantie de tous vices.

S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.,
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement ne dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
(1, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.))
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

EAU MINÉRALE NATURELLE
VICHY
Sources de l'État. Applications en médecine :
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la C^{ie} concessionnaire :
PARIS, 3, Boulevard Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

Offres et Demandes

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

UN beau lit de milieu, en chêne sculpté, avec son sommier, le tout presque neuf, 220 francs. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} RICHARD, rue Saint-Jean, 20, demande une apprentie pour les Modes. (64)

M^{me} VERON, bien connue à Saumur par ses travaux à l'aiguille en tous genres, donnera, chez elle et à domicile, des leçons de français et de travail aux enfants et à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Rue d'Orléans, n° 1.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL
ANCIENNE MAISON COPIET
COCHET-CHAILLOUX
Successeur
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
10 0/0 de remise sur tous les articles.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte
L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS
SANS PALAIS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification — Prix modéré.

CACAO VAN HOUTEN
pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.
Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.
Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

| LIGNE DE L'ÉTAT | | | | | | | | LIGNE D'ORLÉANS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|------------|-------------|---------------------------|------------|-----------|-----------|-----------------------------------|-------------|-----------|-----------|-------------------------|------------|--------------|--------------|------------------|-----------------|-----------------|------------|-------------|--------|--------|------|-----------|-------|-----------|------|--------|-------------|-------|------|------|-------|-------|------|-------|-------------|--------|------|-------|-------|-------|------|-------|------------|----------|------|-------|------|----------|-------|-------|-----------|-------|------|-------|------|--------|------|-------|-----------|-------|------|------|-------|-------|------|-------|-----------|-----------|------|------|-------|--------|-------|-------|------------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------------|------|------|-------|------|------|------|-------|--------|------|------|-------|------|------|------|-------|
| SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS | | | | SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ | | | | SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR. | | | | ANGERS — SAUMUR — TOURS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| STATIONS | Expr. matin | Omn. matin | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS | Mixte matin | Omn. soir | Omn. soir | Omn. soir | Expr. soir | STATIONS | Expr. matin | Omn. mixte matin | Omn. mixte soir | Omn. mixte soir | Expr. soir | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Saumur(ori.) | 2 03 | 6 58 | 8 31 | 10 27 | 1 38 | 4 16 | 8 34 | Saumur(ori.) | 4 16 | 8 34 | 12 52 | 1 38 | 4 16 | Saumur(ori.) | 7 57 | 11 54 | 1 35 | 3 05 | 5 42 | 11 7 | Angers | 2 19 | 6 30 | 8 45 | 11 29 | 2 57 | 5 39 | 9 25 | La Ménitrie | 2 52 | 7 10 | 9 10 | 12 08 | 3 42 | 6 13 | 10 08 | Les Rosiers | 7 19 | 9 18 | 12 17 | 3 52 | 6 29 | 9 29 | 12 28 | St-Clément | 7 26 | 9 25 | 12 24 | 4 01 | 6 38 | 9 38 | 12 37 | St-Martin | 7 33 | 9 32 | 12 31 | 4 07 | 6 44 | 9 44 | 12 43 | Saumur(a) | 9 22 | 7 46 | 9 34 | 12 44 | 4 20 | 6 49 | 10 34 | — (dép.) | 9 27 | 7 52 | 9 37 | 12 48 | 4 31 | 6 53 | 10 39 | Varennes | 8 05 | 9 48 | 1 01 | 1 45 | 7 06 | 9 29 | 11 52 | Port-Boulet | 3 52 | 8 20 | 9 57 | 1 15 | 5 01 | 7 20 | 10 40 | Langeais | 4 26 | 8 59 | 10 19 | 1 53 | 5 48 | 7 53 | 11 14 | Tours | 5 05 | 9 42 | 11 05 | 2 36 | 6 35 | 8 43 | 11 24 |
| Thouars | 2 53 | 8 | 11 57 | 2 27 | 5 27 | 9 38 | 12 12 | Doué | 9 57 | 5 27 | 6 21 | 9 51 | 12 25 | Chât.-d-Loir | 10 07 | 2 14 | 2 56 | 5 09 | 7 45 | 12 31 | Tours | 1 23 | 5 | 7 15 | 11 35 | 2 05 | 5 25 | 8 45 | Langeais | 2 18 | 5 43 | 8 | 12 13 | 2 49 | 6 08 | 9 28 | Port-Boulet | 2 38 | 6 20 | 8 39 | 12 46 | 3 09 | 6 43 | 10 09 | Varennes | 6 32 | 8 51 | 12 57 | 3 14 | 6 54 | 10 34 | 14 00 | Saumur(a) | 2 57 | 6 45 | 9 04 | 1 08 | 3 24 | 7 12 | 10 40 | — (dép.) | 3 03 | 6 52 | 9 12 | 1 13 | 3 29 | 7 17 | 10 45 | St-Martin | 7 06 | 9 26 | 1 25 | 2 09 | 7 45 | 10 25 | 14 05 | St-Clément | 7 13 | 9 33 | 1 31 | 2 15 | 7 54 | 10 34 | 14 12 | Les Rosiers | 7 21 | 9 41 | 1 38 | 3 45 | 8 24 | 11 04 | 14 19 | La Ménitrie | 3 28 | 7 32 | 9 52 | 1 48 | 3 52 | 7 48 | 11 17 | Angers | 3 57 | 8 21 | 10 41 | 2 30 | 4 17 | 8 23 | 11 57 |
| Loudun | 8 10 | 11 52 | 2 52 | 6 52 | 10 52 | 14 52 | 18 52 | Montreuil | 6 37 | 9 35 | 1 2 | 2 51 | 6 31 | 9 29 | Saumur(ori.) | 12 22 | 1 33 | 4 10 | 8 30 | 1 57 | 6 42 | Saumur | 7 05 | 1 18 | 7 20 | La Flèche | 7 15 | 10 20 | 5 05 | Vivry | 7 24 | 1 31 | 7 33 | Clefs | 7 33 | 10 40 | 5 13 | Longué | 7 45 | 1 45 | 7 48 | Baugé | 7 53 | 11 15 | 5 27 | Jumelles | 8 08 | 1 57 | 8 01 | Jumelles | 8 09 | 11 37 | 5 37 | Baugé | 8 33 | 2 13 | 8 18 | Longué | 8 24 | 11 57 | 5 47 | Clefs | 9 01 | 2 30 | 8 37 | Vivry | 8 38 | 12 19 | 5 57 | La Flèche | 9 20 | 2 45 | 8 52 | Saumur | 8 55 | 12 39 | 6 07 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Poitiers | 6 05 | 9 50 | 1 15 | 5 15 | 9 15 | 13 15 | 17 15 | Saumur | 7 46 | 12 43 | 4 31 | Bourgueil | 8 20 | 12 18 | 4 55 | Port-Boulet | 8 56 | 3 10 | 6 48 | Port-Boulet | 8 30 | 12 30 | 5 05 | Bourgueil | 9 07 | 3 23 | 7 | Saumur | 9 04 | 1 08 | 7 06 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |